

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral : W 6099

BOLERO®

Herbicide

Substances actives : 40 g/l d'imazamox (% en poids : 3,74)

Mode d'action (groupe HRAC) : B

Formule : concentré hydrosoluble (SL)

Taille du conditionnement : 1 litre, 5 litres

Herbicide pour la lutte contre les plantes adventices dans les légumineuses de grande culture (fèves de soja, haricots de plein champ, pois protéagineux) et de culture maraîchère (haricots, pois écosés)

APPLICATION

Mode d'action

La substance active imazamox est absorbée par la plante via le feuillage et les racines. Les jeunes pousses qui croissent après la pulvérisation absorbent la substance active par le biais des racines. Dans la plante, la substance active est transportée dans les zones de croissance du feuillage et des racines et y inhibent la formation d'acides aminés essentiels responsables de la croissance et de la division cellulaires. Les plantes adventices sensibles stoppent immédiatement leur croissance après le traitement pour mourir ensuite.

Tolérance des plantes cultivées

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Bolero est bien toléré par toutes les cultures mentionnées.

Ne pas traiter des cultures affaiblies ou endommagées. Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables, de légères décolorations foliaires peuvent survenir de manière temporaire. Celles-ci n'ont, en règle générale, aucun effet sur la poursuite du développement de la culture.

Éviter toute dérive sur les cultures avoisinantes.

Culture consécutive

Au terme d'une durée de culture normale, il est possible après le labour de cultiver du blé d'hiver, de l'orge d'hiver, des choux, de la salade, du maïs ou de l'herbe de trèfle. En cas d'interruption prématurée d'une culture, une culture consécutive de légumineuses est possible.

Spectre d'action

Le spectre d'action couvre l'amarante, les chénopodes, les renouées, la moutarde des champs, la ravenelle, la capselle bourse-à-pasteur, la galéopsis, la morelle noire, le mouron des oiseaux, les repousses de colza, et de nombreuses autres plantes

Action modérée contre la camomille et la pensée sauvage.

Nos recommandations se fondent sur les recherches les plus récentes. De multiples facteurs tels que les conditions climatiques et édaphiques, la fertilisation, le développement de résistances, la technique de pulvérisation, la variété de plante, les mélanges en cuve non recommandés par nos soins et d'autres mesures culturales peuvent exercer une influence sur l'action du produit. Nous n'avons aucune prise sur lesdites influences de sorte que ces dernières ne sauraient engager notre responsabilité.

Pour les herbicides, il existe un risque général d'apparition de plantes non-cibles résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue.

Les volumes d'application recommandés par BASF ainsi que les recommandations d'application doivent impérativement être respectés.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Fèves de soja, haricots de plein champ, pois protéagineux, haricots et les pois écosés

Contre les plantes adventices

Maximum d'un traitement par culture

Dose d'application : 1,0 l/ha

Volume d'eau : 200 – 400 l/ha

Le traitement peut être effectué en prélevée ou en postlevée, au stade 2 à 4 feuilles des plantes adventices.

Certaines espèces de plantes adventices comme l'amarante, par exemple, sont encore traitées de manière sûre à des stades plus avancés.

APPLICATIONS AUTORISEES

Domaine d'application	Culture	Agent pathogène / action
Cultures maraîchères	haricots, pois écosés	Dicotylédones annuelles (plantes adventices)
Grande culture	haricots de plein champ, pois protéagineux, fèves de soja	Dicotylédones annuelles (plantes adventices)

Indications autres

L'utilisation sur des toits et des terrasses, sur les aires de stockage, sur les routes, les chemins et les places, ou en bordure de ceux-ci, sur les talus et sur les accotements le long des routes et des voies ferrées est interdite.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais appliquer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1 : 10, et les appliquer sur la surface traitée.

Il convient que le nettoyage soit effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation. En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), il convient que la cuve de pulvérisation soit remplie de manière telle que le liquide de pulvérisation préparé puisse être complètement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Application de la bouillie de pulvérisation

1. Remplir la cuve pour moitié avec de l'eau.
2. Bien agiter Bolero avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
3. Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
4. Remplir la cuve avec de l'eau.

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de l'application de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !
Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

15.10.2019

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Volume d'eau : 200 - 400 l/ha

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Utilisé en prélevée dans le soja, les haricots de plein champ et les haricots nains, Bolero® peut être mélangé avec Spectrum®.

Lors de l'application en postlevée, Bolero® est miscible avec Basagran® SG ou Focus® Ultra.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

Conseils pour le stockage

Il convient que les produits phytosanitaires ne soient pas accessibles aux personnes non autorisées et qu'ils soient toujours conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. Pour le stockage de bidons entamés, il convient de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

CONSEILS DE SECURITE POUR LA MANIPULATION

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de dangers :

Identificateur clé

GHS09

Symbole



Identificateur danger

Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement : Attention

Signalisations de danger :

- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- EUH 208 Peut produire une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Conseil de Prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant toute utilisation.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Conseil de Prudence (Prévention) :

- P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Élimination) :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Service d'urgence en cas d'intoxications :

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité découlant du stockage et de l'application inappropriés.

15.10.2019

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications étant, certes, couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'autorité d'homologation mais n'étant pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect des droits de protection éventuels, des lois et des dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF